N°22

Magazine d'information

Trégomeur infos

Juillet 2025



Municipalité p.2
L'essentiel du conseil municipal

Infos mairie p.12
Liberté 8 mai 45

Portrait p.14
Yoann Janes et la Compagnie Breiz Ballon

Vie scolaire p.15
L'école de la MARE MOREL

Photos p.23
1950/2025

Edito



le mot du maire

Face à une situation désastreuse des finances de l'état, les dotations financières attribuées aux collectivités territoriales vont baisser. Pour compenser cette perte de recettes pour les communes, il y a une volonté très nette des services publics de vouloir augmenter les impôts fonciers des contribuables.

En ce début d'année, chaque collectivité territoriale doit adopter son budget. Notre commune a de nouveau clôturé sur un résultat positif, au fonctionnement, pour l'exercice 2024, pour un montant de 216 000 €, portant ainsi notre capacité d'autofinancement à 480 000 €. Ce résultat nous permet de réaliser des travaux conséquents sur notre commune, sans pour autant nous endetter outre mesure.

Les travaux de sécurisation du bourg sont en cours de réalisation. Le coût du reste à charge pour la commune s'élève à 40 000 € après avoir obtenu une subvention de près de 20 000 €.

Le permis de construire du projet de rénovation énergétique de deux bâtiments à l'école de la Mare Morel vient d'être déposé en mairie. Les travaux se dérouleront sur la période de janvier à juillet prochain pour ainsi être terminés à la rentrée scolaire de septembre 2026. Le montant de ces travaux est estimé à 580 000 €. Nous espérons obtenir des subventions de la part de l'état de la région et du département à hauteur de 60% des dépenses. La commune reste ainsi très active sur ses investissements en maîtrisant au maximum son budget, afin d'apporter un confort supplémentaire à la population.

Concernant la Communauté de commune du Leff Armor, le PLUiH est en cours de révision depuis 3 ans et rentre dans sa phase finale. La loi climat et résilience de 2021 nous contraint de diviser par deux les surfaces constructibles, sur la période des dix années à venir, par rapport aux dix années antérieures, pour atteindre une artificialisation nette des terres en 2050 à zéro. Nous devons ainsi repenser le développement de nos communes. Vous pourrez consulter les documents d'urbanismes, lors de l'enquête publique, qui se déroulera au mois d'octobre prochain et de formuler éventuellement des observations sur un registre qui sera mis à disposition en mairie. Par ailleurs, le commissaire enquêteur tiendra des permanences sur quelques communes du Leff Armor, encore à définir, durant cette période d'un mois.

Je vous souhaite de passer un bel été, dans ce monde qui a perdu beaucoup de points de repères et qui a besoin de sérénité pour le bien de tous.

Denis Manac'h

Municipalité



L'essentiel du conseil municipal

Séance du 21 octobre 2024

Devis godet

M. Bertrand Renier, 3ème adjoint, informe le conseil municipal de la nécessité d'acquérir un godet à griffe pour les services techniques et présente à l'assemblée les devis suivants :
- le devis pour l'achat d'un godet à griffe de M. Collin Cyril d'un montant de 1 800 € HT, soit 2 160 € TTC.
- le devis pour le montage d'une 3ème fonction sur chargeur des Ets Lecuyer d'un montant de 1 487,70 €, soit 1 785.24 € TTC.

Le coût global est de 3 287,70 € HT, soit 3 945.24 € TTC.
Le Conseil municipal valide les devis pour l'acquisition d'un godet sur tracteur pour les services techniques pour un montant total de 3 287.70 € HT, soit 3 945.24 € TTC ;

Devis coupe-bordures

M. Bertrand Renier, 3ème adjoint, présente à l'assemblée le devis sollicité auprès de Bretagne Motoculture pour l'acquisition d'un coupe bordures pour les services techniques. Le montant du devis s'élève à 1 251.75 € HT, soit 1 502.10 € TTC ;
Le Conseil municipal valide le devis de Bretagne Motoculture pour un montant de 1 251.75 € HT, soit 1 502.10 € TTC.

Devis signalisation

M. Bertrand Renier, 3ème adjoint, présente à l'assemblée les devis sollicités auprès de BSM (Bretagne Signalisation Marquage) pour la signalisation verticale et horizontale.
Le premier devis concerne la signalisation horizontale pour la route du zoo et s'élève à 557.65 € HT, soit 669.18 € TTC.
Le second devis concerne la fourniture de panneaux pour un montant de 341.22 € HT, soit 409.46 € TTC.
Le Conseil municipal valide les devis de BSM pour un montant total de 898.87 € HT, soit 1 078.64 € TTC.

• AFFAIRES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

Courrier école la Mare Morel : demande demi-poste d'Atsem

Mme Valérie Ramoné, 1ère adjointe, donne lecture au conseil municipal du courrier de Mme Manon Fougères, directrice de l'école La Mare Morel, sollicitant un demi-poste d'Atsem tous les matins dans la classe de GS-CE1.
Le Conseil municipal émet un avis défavorable à la demande de poste supplémentaire d'Atsem.

Devis maintenance informatique

Mme Valérie Ramoné, 1ère adjointe, présente au Conseil municipal le devis sollicité auprès de la société Bios, concernant la maintenance du serveur Kwartz pour la sécurisation des données et d'internet de l'école publique « la Mare Morel ». Le montant de devis s'élève à 299 € HT, soit 358.80 € TTC.
Le Conseil municipal valide le devis de la société Bios pour la maintenance pour un montant de 299 € HT, soit 358.80 € TTC.

Devis matériel restaurant scolaire

Mme Valérie Ramoné, 1ère adjointe présente au conseil municipal les 4 devis sollicités pour l'achat d'un batteur mélangeur, de vaisselle et de matériel pour le restaurant scolaire :
- Devis Henri Julien : matériel et vaisselle : 335,40 € HT, soit 402,48 € TTC.
- Devis Hygi Plus : Batteur planétaire 10 L : 850 € HT, soit 1 020 € TTC.

- Devis Manutan collectivités : batteur mélangeur 8 L : 326 € HT, soit 391,20 € TTC
- Devis Henri Julien : batteur mélangeur 8 L : 1 430,00 € ou 1 716,00 € TTC.

Le Conseil municipal valide les devis suivants :
- Devis Henri Julien pour le matériel et la vaisselle pour un montant de 335,40 € HT, soit 402,48 € TTC,
- Devis Hygi Plus pour le batteur pour un montant de 850 € HT, soit 1 020 € TTC.

Versement subvention OGEC

Mme Valérie Ramoné, 1ère adjointe, informe le conseil municipal que la commission scolaire a rencontré les membres de l'OGEC le 7 octobre dernier, afin d'échanger sur le matériel informatique appartenant à la commune. Le matériel informatique a été récupéré sauf 1 tablette et les casques audio. Mme Valérie Ramoné propose à l'assemblée de verser une subvention de 200 € à l'OGEC pour la récupération du tableau blanc.
Le Conseil municipal valide le versement de la subvention de 200 € pour l'OGEC.

Convention gens du voyage

M. le Maire rappelle que Leff Armor doit être doté d'une ou plusieurs aires de petite capacité pour l'accueil des regroupements familiaux (moins de 50 caravanes en saison estivale - dans les faits de fin avril à fin août), conformément au schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2019-2025.
Leff Armor est conforme à ce schéma depuis juillet 2023, avec un maillage de 3 aires d'accueil aménagées par la communauté de communes :
- Une aire à Plouha (Poulfang) / propriété communale
- Une aire à Goudelin (Chapelle de l'Isle) / propriété communale
- Un terrain tampon à Lanvollon / Blanchardeau / propriété communauté de communes

Parallèlement, il est proposé qu'une convention visant à valoriser financièrement les communes accueillant des groupes à hauteur de 200 €/semaine d'occupation soit signée.
Le Conseil municipal valide la convention d'indemnisation de la commune pour l'accueil des gens du voyage et **autorise** M. le Maire à signer ladite convention.

Présentation du dossier installation classée EARL de la Ville Colvé à Plélo

M. le Maire fait part d'une enquête publique en cours, relative à une installation classée pour la protection de l'environnement. Le projet présenté par l'EARL de la Ville Colvé de Plélo, concerne :
- L'augmentation des effectifs de son élevage porcin à 2 288 animaux équivalents (+494),
- La construction de nouvelles porcheries et d'une fabrique d'aliments à la ferme,
- La mise à jour du plan de gestion des déjections.

Il appartient au Conseil municipal de statuer sur la demande présentée, dans les quinze jours, suivant la fin de la consultation du public, soit au plus tard le 22 novembre 2024.
Le Conseil municipal émet un avis favorable sur le projet précité.

Présentation des rapports sur le prix et la qualité des services publics eau, assainissement collectif et non collectif de 2023

M. le Maire présente à l'assemblée le rapport sur le prix et la qualité des services publics eau, assainissement collectif et non collectif pour l'année 2023.



Séance du 2 décembre 2024

Marché public - rénovation énergétique de l'école - attribution du marché de maîtrise d'œuvre

M. Nicolas Le Gonidec, 2ème adjoint, rappelle au Conseil Municipal l'avis d'appel public à la concurrence lancé en octobre 2024 pour la désignation d'un maître d'œuvre dans le cadre des travaux de rénovation énergétique de l'école publique la Mare Morel.
Deux offres ont été reçues.
La commission d'appel d'offres s'est réunie le 12 novembre 2024 en présence de l'Agence Départementale d'Appui aux Collectivités (ADAC), pour l'examen des offres.
M. Nicolas Le Gonidec rappelle que les offres sont jugées selon la valeur technique (60 %) et le montant des honoraires de la Maîtrise d'œuvre (40 %).
La commission d'examen des offres prend acte du rapport d'analyse et décide, conformément à l'article 5.5 du RC, d'auditionner les 2 candidats afin d'approfondir certains points de leur offre.
La notation globale après audition est la suivante :

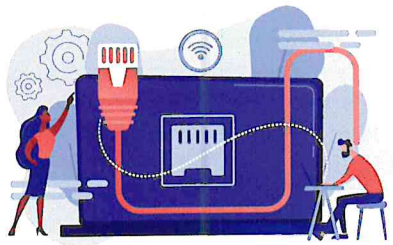
	VT	Total
	Sur 6	**Sur 10**
Ph. Henocq	3,60	**7,60**
Atelier du Port	4,65	**7,91**

Après avoir pris connaissance des diverses prestations proposées, et en avoir délibéré, le **Conseil municipal décide** de retenir l'Atelier du port pour un montant de 46 000 € et **autorise** M. le Maire à signer le contrat de maîtrise d'œuvre avec l'Atelier du Port ainsi que toutes les pièces se rapportant à cette mission.

Leff Armor Communauté – Bretagne Très Haut Débit : convention de participation et de remboursement des communes

M. le Maire rappelle les étapes de déploiement de la fibre optique sur le territoire de Leff Armor Communauté.
Une convention de finalisation du déploiement du projet Bretagne Très Haut Débit a été signée entre Leff Armor Communauté et Mégalis Bretagne le 30 janvier 2024.
Il convient à présent de formaliser les participations des communes à la phase 3 (à hauteur d'1/3) et les remboursements aux communes pour les phases 1 et 2 par la signature d'une convention entre Leff Armor Communauté et chaque commune.
Concernant la commune de Trégomeur :
- Pour le déploiement de la phase 3 du THD, la commune participera à hauteur de 50 204 € sur 4 exercices, soit 12 551 € de 2024 à 2027.
- Le nombre de prises est de 489.

Il convient au Conseil de valider le projet de convention et d'autoriser M. le Maire à la signer.
Le Conseil municipal autorise M. le Maire à valider et signer la convention de participation à la phase 3 du déploiement de la fibre optique avec Leff Armor Communauté et autorise M. le Maire à réaliser toute démarche afférente à ce dossier.



PLUiH

M. le Maire informe le conseil municipal, qu'il a rencontré, avec les adjoints, le service de Leff Armor Communauté en charge du PLUiH et de l'ADS, ainsi que le CAUE 22 (Conseil d'Architecture d'urbanisme et de l'Environnement des Côtes d'Armor) pour échanger sur les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP).
M. le Maire présente à l'assemblée les zones à construire à partir des documents de travail, toujours à l'étude.

Définition des Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAER) sur la commune

D'ici la fin de l'année 2023, les communes sont invitées à identifier les zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergie renouvelable.
Ces zones sont définies, pour chaque catégorie de sources et de types d'installation de production d'énergies renouvelables : éolien terrestre, photovoltaïque, méthanisation, hydroélectricité, géothermie, en tenant compte de la nécessaire diversification des énergies renouvelables en fonction des potentiels du territoire concerné et de la puissance des projets d'énergies renouvelables déjà installée.
Le Conseil municipal **DÉFINIT** comme zones d'accélération des énergies renouvelables de la commune les zones figurant en annexe à la présente délibération et **VALIDE** la transmission de la cartographie de ces zones à Monsieur le sous-préfet, référent préfectoral à l'instruction des projets d'énergies renouvelables et des projets industriels nécessaires à la transition énergétique, du département des Côtes d'Armor, sous forme cartographiques (SIG), ainsi qu'à Leff Armor Communauté.

Sécurisation de 3 entrées d'agglomération : demande de subvention DETR 2025

M. Bertrand Renier, 3ème adjoint, rappelle le projet de sécurisation de 3 entrées d'agglomération : rue d'Armor (RD 47), rue de la Hautière (VC) et rue d'Argoat.
M. le Maire rappelle que la commune est accompagnée par l'Agence Départementale d'Appui aux Collectivités (ADAC) sur ce dossier en étroite collaboration avec le Conseil Département.
L'étude menée par l'ADAC permet d'envisager plusieurs types d'aménagements :
- Rue d'Armor : Réalisation d'un plateau surélevé, réalisation d'une écluse avec rétrécissement à une voie et mise en place de potelets pour sécuriser le chemin piéton.
- Rue de la Hautière : Création d'une écluse centrale avec coussin berlinois et renforcement de la signalisation sur l'arrêt de car.
- Rue d'Argoat : Création d'une écluse à 2 îlots, d'un ralentisseur, d'une écluse à 1 îlot et matérialisation du stationnement.

M. Bertrand Renier fait savoir que ces aménagements de sécurisation peuvent bénéficier de plusieurs subventions, notamment de l'État avec de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) dans le cadre : « Travaux ou équipements de voirie liés à la sécurité ».
Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser M. le Maire :
- A solliciter toute aide financière mobilisable dans le cadre de ce projet, notamment la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) 2025 auprès de l'État.
- A réaliser toute démarche afférente à ce dossier selon le plan de financement prévisionnel établi :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant	%
Travaux de sécurisation de 3 entrées d'agglomération	59 892 €	DETR 2025	20 962 €	35.00 %
		Autofinancement	38 930 €	65.00 %
TOTAL	59 892 €	**TOTAL**	59 892 €	100 %

Considérant que certains programmes communaux rentrent dans la catégorie d'investissements pouvant bénéficier de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux,

Le Conseil Municipal Autorise M. le Maire à solliciter toutes les subventions mobilisables pour cette opération, notamment la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2025, et toute autre aide possible auprès d'autres financeurs potentiels et **Autorise** M. le Maire à signer tout acte nécessaire à la réalisation de cette affaire, y compris à produire un nouveau plan de financement, la commune de Trégomeur s'engageant à assurer l'autofinancement restant après déduction de l'ensemble des contributions, dans le respect des règles d'attribution des différents financeurs.

Devis réengazonnement du terrain de football

M. Bertrand Renier, 3ème adjoint, présente à l'assemblée le devis sollicité auprès de l'entreprise Massart terrains de sports de Montauban de Bretagne pour les travaux au terrain de football. Suite aux dégâts faits par les sangliers il est nécessaire de réengazonné entièrement le terrain de football.
Le montant du devis s'élève à 4 929 € HT, soit 5 914.80 € TT.
Le Conseil municipal valide le devis de l'entreprise Massart pour un montant de 4 929 € HT, soit 5 914.80 € TTC et **Autorise** M. le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Tarifs location salle polyvalente et des services pour 2025

Nicolas Le Gonidec, 2ème adjoint, propose à l'assemblée, de ne pas augmenter les tarifs de location de la salle polyvalente et des services pour 2025.

Le Conseil municipal Décide de ne pas augmenter les tarifs de location de la salle polyvalente et des services pour 2025.

Tarifs location salle polyvalente 2025

	TARIFS SALLE POLYVALENTE TREGOMEUR			
	Commune	Hors commune	Association commune	Association Hors commune
Week-end (du vendredi 18h30 au lundi 10h ou 2 jours consécutifs dans la semaine)	420 €	710 €	100 € (Vaisselle gratuite 1 fois/an)	700 €
Grand week-end (du vendredi 10h au lundi 10h ou 3 jours)	500 €	800 €		
Réveillon de Noël et jour de l'an	400 €			
Location ½ journée semaine	80 €	110 €		
Location 1 jour semaine	160 €	220 €		
Caution	800 €	800 €	800 €	800 €
Tarif horaire ménage	50 €			

	Petite salle (uniquement semaine)
	Commune
Goûter après obsèques avec cuisine	60 €
Location Vaisselle (Gratuit pour les associations 1 fois/an)	Couvert complet (couteau, fourchette, assiette plate et dessert) : 1 € / pers.
	Verres, tasses : 0,30 € / pers.

Tarifs des services pour 2025

Location mobilier en dehors de la salle polyvalente	2025
Table 3 ml x 0,80 avec 2 tréteaux (nombre : 22)	**2.00 €**
Banc (nombre : 20)	**1.00 €**
Chaise	**0.35 €**
Chaise	**50 €**

Fourniture et pose de buses	2025
Buse de 300 mm - le ml	**Coût réel**
Buse de 250 mm - le ml	
Création d'un regard avec grille	
Création d'un regard sans grille	
Contrôle travaux pose de buses par particuliers	
Main d'œuvre du personnel communal	**40 €**

Raccordement réseau eaux pluviales	2025
Sans traversée de route La prestation comprend la réalisation d'une tranchée, la fourniture et la pose d'un regard maçonné avec cadre et plaque pleine carrée 500 x 500, d'un tuyau en PVC de diamètre 125.	**Prix coûtant**
Avec traversée de route La prestation comprend la réalisation d'une tranchée, la fourniture et la pose d'un regard maçonné avec cadre et plaque pleine carrée 500 x 500, d'un tuyau en PVC de diamètre 160, la réfection de la chaussée.	**Prix coûtant**
Supplément s'il est demandé ou exigé une grille à la place de la plaque pleine.	**Prix coûtant**

Concessions dans le cimetière	2025
Concession de 15 ans	**70 €**
Concession de 30 ans	**140 €**
Concession caveautin de 10 ans	**126 €**
Concession caveautin de 30 ans	**192 €**
Dispersion jardin du souvenir	**Tarif horaire ***
Main d'œuvre du personnel communal	**40 €**

* Si préparation par les employés municipaux. Gratuit par entreprise de Pompes Funèbres



Devis éclairage de secours espace polyvalent pour l'enfance

M. Nicolas Le Gonidec, 2ème adjoint, présente au Conseil municipal le devis de la Sarl Burlot de Trégomeur, concernant les éclairages de secours au niveau de la cantine et de la garderie.
Après contrôle des éclairages, 4 blocs secours au-dessus des portes ainsi que 4 blocs d'ambiance de fonctionnent plus.
Le montant de devis s'élève à 1 839.96 € HT, soit 2 027.95 € TTC.

Le Conseil municipal valide le devis de la Sarl Burlot pour un montant de 1 839.96 € HT, soit 2 207.95 € TTC.

Demande subvention voyage scolaire

Mme Valérie Ramoné, 1ère adjointe, informe l'assemblée que l'école publique « la Mare Morel » a adressé une demande de subvention pour un séjour de classe de neige, qui se déroulera du 13 au 17 janvier 2025 (départ le 12 janvier et retour le 18 janvier), au centre d'accueil « le St Bernard » à Ascou Pailhères (09). Le coût global du séjour est de 20 096 € pour 32 élèves + 5 adultes. Le séjour concerne les CE2, les CM1 et les CM2.
Le Conseil municipal accorde une subvention pour l'année scolaire 2024-2025 à l'école publique la Mare Morel pour un séjour de classe de neige d'un montant de 1 600 €, soit 50 € x 32 élèves (commune et hors commune) et précise que les subventions pour les séjours scolaires sont accordées toutes les 3 années scolaires.



Versement subvention OGEC

Mme Valérie Ramoné, 1ère adjointe, rappelle à l'assemblée que l'OGEC a proposé à la collectivité de récupérer des meubles, suite à la fermeture de l'école Sainte-Thérèse. En concertation avec la directrice de l'école publique « La Mare Morel », il a été convenu de prendre des tables, des chaises, des panneaux, une trottinette, des étagères.... Mme Valérie Ramoné propose à l'assemblée de verser une subvention de 580 € à l'OGEC pour la récupération du mobilier.
Le Conseil municipal valide le versement de la subvention de 580 € pour l'OGEC.

Spectacle de Noël

Mme Valérie Ramoné, 1ère adjointe, informe le Conseil municipal :
- Le spectacle de Noël de la commune pour les enfants de l'école publique la Mare Morel, aura lieu le lundi 16 décembre, matin, avec « la compagnie les plus hautes eaux connues », représentation de Mimo et Tuf, la chasse au Père-Noël. A l'issue du spectacle des chocolats seront distribués aux enfants.



Convention cybersécurité Mégalis

La cybersécurité est depuis plusieurs années maintenant au cœur des préoccupations de nombreuses organisations.
M. le Maire informe que par délibération du 15 décembre 2021, le Syndicat Mixte Mégalis Bretagne a validé la création d'une offre d'accompagnement à la cybersécurité.
M. le Maire propose de nommer M. Richard Le Carré, élu référent et Mme Catherine Morin, agent référent.
Le Conseil municipal approuve la convention proposée par Mégalis Bretagne et autorise M. le Maire à signer cette convention et les documents afférents à celle-ci.

Séance du 27 janvier 2025

Rénovation énergétique de l'école : devis diagnostic amiante et plomb avant travaux

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de rénovation thermique de l'école publique « La Mare Morel ». M. le Maire précise qu'il convient de faire au préalable un diagnostic amiante et plomb sur les bâtiments.
Le montant du devis s'élève à 2 873 € HT, soit 3 447,60 € TTC **le Conseil Municipal VALIDE** le devis de l'entreprise PATUREL.

Vote des subventions 2025

Un tableau récapitulatif des subventions 2025 est proposé aux membres du conseil.
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
Décide d'accorder les subventions suivantes.

Désignation	2025
Amicale Laïque pour activités diverses	960 €
Comité des fêtes	1 700 €
Club des Mégalithes	230 €
Entente Sportive Trégomeuroise	1 500 €
Société de chasse	130 €
Association Lanvia de Trégomeur	100 €
Anciens d'Algérie FNACA	150 €
Secours Catholique	100 €
Secours Populaire	100 €
Banque alimentaire des Côtes d'Armor	100 €
Association Rêves de Clown	100 €
SNSM Saint-Quay Portrieux	100 €

Aide financière pour voyages scolaires

M. le Maire rappelle à l'assemblée l'aide versée dans le cadre des voyages scolaires.
M. le Maire propose de reconduire cette aide pour les voyages scolaires organisés par les collèges et lycées. Une aide financière de 60 € par enfant sera accordée aux familles, qui ont perçu l'Allocation de Rentrée Scolaire 2024/2025 une fois pendant le cycle du collège et une fois pendant le cycle du lycée général ou technique et professionnel.
Entendu l'exposé de M. le Maire, et après en avoir délibéré,
Le Conseil municipal décide d'accorder l'aide financière d'un montant de 60 € dans le cadre des voyages scolaires.

Devis offres fibre et téléphonie

M. Nicolas Le Gonidec, 2ème adjoint, présente au Conseil municipal la nouvelle offre Orange pour les différents sites de la collectivité :

SITE	TARIF MENSUEL HT
École publique la Mare Morel	**55 € HT (48 € pendant 12)**
Maire + portables services techniques	**164,20 € HT (144,20 € pendant 12 mois)**
Cantine et garderie	**55 € HT (48 € pendant 12 mois)**
Salle polyvalente	**55 € (48 € pendant 12 mois)**
Foyer / stade football	**55 € (48 € pendant 12 mois)**
TOTAL MENSUEL	**329,20 € HT**

M. Nicolas Le Gonidec précise que la ligne fixe de la garderie sera supprimée et sera remplacée par un téléphone portable.
Le montant du téléphone portable est de 59,90 € HT.
Le Conseil municipal approuve l'offre Orange pour les différents sites de la collectivité et autorise M. le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

Ressources humaines : création d'un emploi permanent de rédacteur, catégorie B

M. le Maire rappelle à l'assemblée que conformément à l'article L.313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Dans le cadre de la réforme revalorisant le métier de secrétaire de mairie (loi n°2023-1380 du 30 décembre 2023), un dispositif dérogatoire de promotion interne au grade de rédacteur (catégorie B) est mis en place pour les fonctionnaires au grade d'adjoint administratif principal 2ème ou 1ère classe totalisant au moins 4 ans de services effectifs dans les fonctions de secrétaire générale de mairie d'une commune de moins de 2 000 habitants.

L'agent en poste pouvant bénéficier de cette procédure, M. le Maire propose au conseil municipal la création d'un emploi permanent à temps non complet de rédacteur afin qu'au titre de la promotion interne cet agent puisse être nommé à compter du 1er février 2025.

Séance du 10 mars 2025

Rénovation énergétique de l'école : consultation des bureaux de contrôle et SPS

Mission de contrôle technique

M. le Maire rappelle à l'assemblée le projet de rénovation énergétique de l'école, et précise que la commune doit désigner un bureau de contrôle technique.
Détail des missions :
- Conception de travaux : Rédaction du rapport initial
- Exécution de travaux : Examen des dossiers techniques, visites chantier
- Réception de travaux : Rédaction du rapport final de Contrôle technique

Présentation des devis :
- DEKRA Industrial SAS : 3 495 € HT
- BTP Consultants : 4 840 € HT

Le Conseil municipal VALIDE le devis de l'entreprise DEKRA Industrial SAS pour un montant 3 495 € HT et **AUTORISE** M. le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

Mission SPS

M. Nicolas Le Gonidec, 2ème adjoint, rappelle à l'assemblée le projet de rénovation énergétique de l'école et précise que la commune doit désigner un coordonnateur en matière de Sécurité et de Protection de la Santé (SPS).
Présentation des devis :
- DEKRA Industrial SAS : 2 320 € HT
- LRC : 2 827,50 € HT
- SCOPI : 1 677 € HT
- BTP Consultants : 2 722,50 €

Le Conseil municipal VALIDE le devis de l'entreprise SCOPI pour un montant de 1 677 € HT et **AUTORISE** M. le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

Convention adhésion ALEC (Agence Locale de l'Energie et du Climat)

M. le Maire propose au Conseil d'adhérer à l'Agence Locale de l'Energie et du Climat.
Cette association, fondée en 2010 par les EPCI composant le Pays de Saint-Brieuc, rejoint en 2023 par celui de Leff Armor Communauté, a pour objet la lutte contre le dérèglement climatique. Pour ce faire, elle met en œuvre trois missions principales :
- L'information, la sensibilisation, le conseil et l'accompagnement aux particuliers notamment pour des travaux de rénovation énergétique, et la lutte contre la précarité énergétique en lien avec les plateformes de l'habitat portées par les 3 intercommunalités de son territoire,
- Le suivi énergétique du patrimoine communal et l'accompagnement des collectivités à la maîtrise de l'énergie (dispositif de Conseil en Energie Partagé, CEP)
- L'accompagnement à la définition, à l'animation et à la mise en œuvre de politiques territoriales en matière de transition énergétique, de lutte et d'adaptation au changement climatique.

Le service de Conseil en Energie Partagé a pour objectif d'aider les communes adhérentes à diminuer leurs émissions de gaz à effet de serre notamment par une bonne gestion de leurs consommations d'énergie :
Une équipe de conseillers et conseillères thermiciens assurent ce service pour l'ensemble des collectivités adhérentes sur le territoire.
La mission CEP permet également à la commune de faire des économies.
La cotisation est fixée à **0,90 €** par habitant et par an (avec une revalorisation annuelle de 1,5%), sur la base de la population municipale INSEE en vigueur pour l'année n-1. Soit, pour notre commune, une cotisation de 0,90 € x 948 hab = **853,20 €.**
La commune doit également nommer le mandat de l'élu(e) référent(e) à l'Agence Locale de l'Energie et du Climat qui la représentera dans les instances de l'association (Assemblée générale, Comité de pilotage du CEP...). Cet(te) élu(e) sera l'interlocuteur privilégié des élus et salariés de l'ALEC.
Le Conseil Municipal
- **EMET** un avis favorable à l'adhésion de la commune,
- **ACCEPTE** de verser la cotisation annuelle fixée à 0,90 € par habitant et par an soit 853,20 € (avec une revalorisation de 1,5% chaque année),
- **DESIGNE** Mr Nicolas Le Gonidec comme élu référent, représentant la commune au sein de l'ALEC, et interlocuteur privilégié de l'ALEC.

Devis mobilier urbain et panneau

M. Bertrand Renier, 3ème adjoint, présente à l'assemblée le devis sollicité auprès de la société Jézéquel Publicité pour la fourniture et la pose de potelets (9), la barrière de ville et le panneau pour le futur emplacement du bus. Le montant de devis s'élève à 1 698 € HT, soit 2 037,60 € TTC.
Le Conseil municipal VALIDE le devis de la société Jézéquel Publicité pour un montant de 1 698 € HT, soit 2 037,60 € TTC et **AUTORISE** M. le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Devis portail services techniques

M. Nicolas Le Gonidec, 2ème adjoint, présente à l'assemblée le devis sollicité auprès de l'entreprise Menuiserie Le Bars pour le portail de garage des services techniques. Le montant du devis s'élève à 3 570,52 € HT, soit 4 284.62 € TTC.
Le Conseil municipal VALIDE le devis de l'entreprise Menuiserie Le Bars pour un montant de 3 570,52 € HT, soit 4 284,62 € TTC et **AUTORISE** M. le Maire à signer tous documents afférents à de dossier.

Devis colombarium

Mme Valérie Ramoné, 1ère adjointe, présente à l'assemblée le devis sollicité auprès des Pompes Funèbres Morvan pour des travaux de marbrerie. Le devis comprend :
- La fourniture et la pose de 6 cases colombarium en rose de la clarté portes en noir d'Afrique.
- Fourniture de deux jardinières en rose de la clarté.

Le montant du devis s'élève à 4 626.46 € HT, soit 5 551,75 € TTC.
Le Conseil municipal VALIDE le devis des Pompes Funèbres Morvan pour un montant de 4 626,46 € HT, soit 5 551,75 € TTC et **AUTORISE** M. le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier.

Devis vitrine affichage extérieure

M. Nicolas Le Gonidec, 2ème adjoint, présente à l'assemblée le devis sollicité auprès de Manutan Collectivités pour une vitrine d'affichage extérieure. Le montant du devis s'élève à 223,30 € HT, soit 267,96 € TTC.
Le Conseil municipal VALIDE le devis de Manutan Collectivités pour un montant de 223,30 € HT, soit 267,96 € TTC et **AUTORISE** M. le Maire à signer tous documents afférents à de dossier.

Le conseil municipal, M. le Maire étant sorti et n'ayant pas pris part au vote, **APPROUVE** le CFU 2024 (le compte financier unique) de la commune de Trégomeur et **DONNE** pouvoir à M. le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Séance du 24 mars 2025

Validation de l'Avant-Projet Sommaire de la rénovation énergétique de l'école

M. Nicolas Le Gonidec, 2ème adjoint, rappelle au Conseil municipal le projet de rénovation énergétique de l'école.
M. Nicolas Le Gonidec présente à l'assemblée la synthèse des avantages/inconvénients des différentes hypothèses de chauffage suivant les bâtiments :
- Bâtiment 1 étant la maternelle
- Bâtiment 2 le préfabriqué du haut de l'école

La solution retenue est le Tout PAC Air/Eau soit les pompes à chaleur pour les 2 bâtiments et pour un montant des travaux est de 577 530 HT.
Le Conseil Municipal DÉCIDE de retenir la solution 2, PAC Air / Eau (aérothermie) pour les bâtiments et **AUTORISE** M. le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.
L'estimation de l'installation photovoltaïque 12 KwC est de 16 900 HT sur le bâtiment N° 2.

Sécurisation de 3 entrées d'agglomération : attribution du marché public

M. Bertrand Renier, 3ème adjoint, rappelle à l'assemblée le projet de sécurisation de 3 entrées d'agglomération, établi avec l'Agence Départementale d'Appui aux Collectivités des Côtes d'Armor (ADAC22) et le Conseil Départemental. Il rappelle également les différentes réunions publiques qui ont eu lieu avec les riverains.
Une consultation a été lancée le 23 janvier 2025 pour ces travaux avec une date limite de réception des offres le 21 février 2025, 4 offres ont été reçues.
La commission d'appel d'offres s'est réunie le 4 mars 2025, en présence de l'Agence Départementale d'Appui aux Collectivités (ADAC). Compte tenu de l'enveloppe budgétaire contrainte de la commune sur ce projet, la commission a souhaité engager une négociation sur le prix avec 3 entreprises, leur demandant une réponse au plus tard le jeudi 13 mars à 12h00.
M. Bertrand Renier rappelle les critères d'attribution des offres :
- Prix des prestations : 70 %,
- Valeur technique : 30 %.

La commission d'appel d'offres, après analyse des offres présentées par l'ADAC22, propose de retenir l'offre de la Société EUROVIA basée à Ploufragan, qui se distingue en première position pour l'ensemble du marché, pour un montant de 59 897 € HT, soit 71 876,40 € TTC.
Le Conseil Municipal DÉCIDE de suivre l'avis de la commission d'appel d'offres, **DÉCIDE** de retenir l'offre la l'entreprise EUROVIA pour un montant de 59 897 € HT, soit 71 876,40 € TTC et **AUTORISE** M. le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N

		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	**Prévision budgétaire totale**	741 791,66 €	643 503,63 €	643 503,63 €
	Recettes réalisées	480 630,65 €	957 637,52 €	957 637,52 €
	Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dépenses	**Autorisation budgétaire totale**	521 749,39 €	907 525,58 €	907 525,58 €
	Dépenses réalisées	163 707,07 €	741 524,94 €	741 524,94 €
	Restes à réaliser	66 371,95 €	0,00 €	0,00 €
Différence entre les titres et les mandats	**Solde des réalisations de l'exercice (+/-)**	316 923,58 €	216 112,58 €	216 112,58 €
Résultats antérieurs reportés	**Résultats antérieurs reportés (+/-)**	- 220 042,27 €	264 021, 95 €	264 021, 95 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	**Excédent/déficit (+/-)**	96 881,31 €	480 134,53 €	480 134,53 €
Différence entre les restes à réaliser	**Restes à réaliser (+/-)**	- 66 371,95 €	0,00 €	0,00 €
Résultat cumulé	**Excédent/déficit**	**30 509,36 €**	**480 134,53 €**	**510 643,89 €**

Vote des taux des 3 taxes directes locales pour 2025

Monsieur le Maire propose de voter les taux suivants :
- Taxe foncière bâtie = 37.50 %
- Taxe foncière non bâties = 75.25 %
- Taxe d'habitation = 15.63 %

Le Conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition et de reconduire à l'identique sur 2025.

Affectation du résultat 2024 au budget primitif 2025

Le Conseil municipal ayant approuvé le Compte Financier Unique 2024, statue sur l'affectation du résultat de fonctionnement.
M. le Maire annonce que le résultat de clôture de la section de fonctionnement du budget communal est de + 480 134,53 €, et propose l'affectation de celui-ci au budget primitif 2025.
Le Conseil municipal Approuve l'affectation proposée.

Approbation du budget primitif 2025

Il est demandé au Conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2025 du budget communal comme suit :
Dépenses et recettes de fonctionnement : **1 174 850,37 €**
Dépenses et recettes d'investissement : **674 509,86 €**
Le Conseil municipal ADOPTE le budget primitif du budget principal 2025, qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme ci-après :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 174 850,37 €	1 174 850,37 €
Investissement	674 509,86 €	674 509,86 €
Total Budget	**1 849 360,23 €**	**1 849 360,23 €**

Approbation du rapport de la CLECT

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) établi suite à la CLECT du 17 février 2025 et au conseil communautaire du 4 mars 2025. Ce rapport doit être approuvé, dans un délai de 3 mois à compter de la transmission du rapport, par délibérations concordantes de la majorité d'au moins deux tiers des conseils municipaux représentant la moitié de la population, ou d'au moins la moitié des conseils municipaux représentant les deux tiers de la population.
Il appartient au Conseil Municipal de statuer sur ces éléments :
Attributions Compensations 2025 soit : 18 519,25 €
Le Conseil Municipal Approuve le rapport de la CLECT et **Autorise** Monsieur le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'application de la présente délibération, et notamment à signer toute pièce en la matière.

Séance du 28 avril 2025

SDIS : Mise en œuvre d'un fonds de concours pour le financement du parc roulant (FCPR)

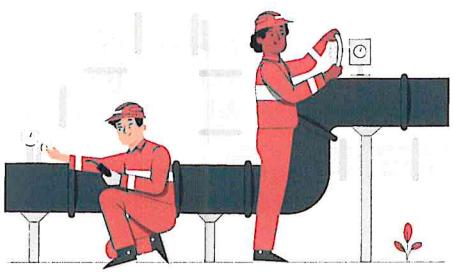
M. le Maire informe l'assemblée que, par courrier en date du 27 mars 2025, le Président du Conseil d'Administration du SDIS informait les collectivités de la situation financière préoccupante du Service Départemental d'Incendie et de Secours des Côtes d'Armor (SDIS 22) sur sa capacité à maintenir un parc de matériels roulants en adéquation avec ses missions opérationnelles. Sur les 566 engins, 130 véhicules ont dépassé leur date d'amortissement technique, imposant une charge d'entretien de plus en plus lourde.
Aussi le Comité des financeurs du SDIS a décidé la création d'un fonds de concours basé sur le principe d'une subvention d'investissement communale volontariste sur deux années (2025 et 2026).
Deux principes ressortent :
- Le principe de solidarité : l'adhésion de tous est sollicitée,
- Le principe d'équité : en appliquant un critère unique pour l'ensemble des communes.

Le fonds de concours est calculé sur la base d'un coût en euros par habitant identique sur l'ensemble du territoire costarmoricain.
Ainsi, pour un fonds de concours de 1 M€, le montant est calculé sur la base de 1,50 € par habitant (population DGF 2024).
Sur cette base, la subvention annuelle de la commune de Trégomeur, est arrêtée à hauteur de 1 494 €.
Après discussion, le Conseil municipal,
- Valide la participation annuelle de la commune à hauteur de 1 494 €,
- Autorise M. le Maire à signer la convention de partenariat pour le financement du parc roulant du SDIS 22.

Convention de mise à disposition de personnel et matériel pour la gestion du service public d'assainissement collectif

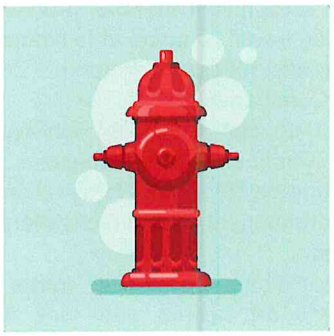
M. Bertrand Renier, 3ème adjoint, rappelle au Conseil municipal, la mise à disposition auprès de Leff Armor Communauté, des agents et moyens matériels nécessaires à la gestion du service public d'assainissement collectif du territoire à compter du 1er janvier 2025.
L'agent est mis à disposition pour exercer les missions suivantes :
- Entretien de la lagune,
- Traitement de la lagune,
- Analyses,
- Entretien des espaces verts de la station,
- Dégrilleur.

Chaque agent mis à disposition tient à jour un récapitulatif mensuel précisant le temps de travail consacré et la nature des activités effectuées pour le compte de Leff Armor Communauté.
Au vu d'un état annuel de service, Leff Armor Communauté remboursera à la Commune de Trégomeur la rémunération et les cotisations et contributions afférentes à l'agent.
Une convention précisant toutes les modalités est prévue pour une durée d'un an, renouvelable deux fois par tacite reconduction.
Entendu l'exposé de M. Le Maire,
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,
- **NE VALIDE PAS** la convention de mise à disposition auprès de Leff Armor Communauté, de personnel et matériel pour la gestion du service public d'assainissement collectif.
- **DEMANDE** une révision des tarifs avec une prise en charge du matériel et du personnel.



Devis poteaux incendie

M. Bertrand Renier, 3ème adjoint, expose aux membres du Conseil Municipal que la sécurité incendie sur le territoire communal nécessite l'installation de nouveaux poteaux incendie afin de renforcer la couverture en eau et répondre aux exigences de défense extérieure contre l'incendie (DECI), conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).
Après étude des besoins en lien avec le SDIS, il est proposé l'installation de deux poteaux incendie au lieu-dit Noyette.
Des devis ont été sollicités.
SUEZ : 10 639,38 € HT, soit 12 767,26 € TTC, incluant une protection dalle en béton.
LE DU RESEAUX : 9 700 € HT, soit 11 640 € TTC
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,
DÉCIDE : De valider les devis de la société SUEZ pour un montant de 10 639,38 € HT, soit 12 767.26 € TTC.



Participation poteaux incendie lieu-dit Noyette

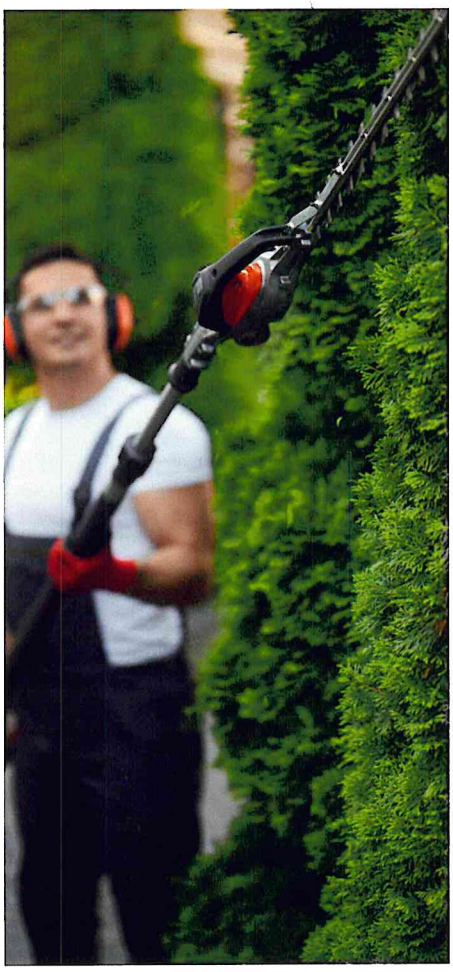
M. Bertrand Renier, 3ème adjoint, précise que dans le cadre d'une mise aux normes, la SCI du Rodo et l'EARL des Noyers ont l'obligation d'installer un point d'eau incendie. De ce fait, après échange et accord écrit, la SCI du Rodo et l'EARL des Noyers participeront à hauteur de 2 500 € chacun, sur le montant global des travaux, pour l'installation des poteaux incendie au lieu-dit Noyette.
Le coût estimatif des travaux s'élève à 10 639,38 € HT, soit 12 767,26 € TTC ;
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,
DÉCIDE : D'approuver l'installation de deux poteaux incendie aux emplacements indiqués. De valider la participation de la SCI du Rodo à hauteur de 2500 € et de l'EARL des Noyers à hauteur de 2 500 €.

Devis taille haie et débroussailleuse

M. Bertrand Renier, 3ème adjoint, informe les membres du Conseil de la nécessité d'acquérir un taille-haie et une débroussailleuse pour les besoins des services techniques municipaux, en raison de l'entretien des espaces verts et du domaine public.
Après consultation, un devis a été sollicité auprès de Bretagne Motoculture pour les équipements suivants :

- 1 taille-haie Maruyama HT238P simple lame : 541,67 € HT moins la remise commerciale de 71.67 €, soit un prix de 470 € HT,
- 1 débroussailleuse Echo SRM3021TESL : 499,17 € HT moins la remise de 10 %, soit un prix de 449,25 € HT.

Total du devis : 919,25 € HT, soit 1 103.10 € TTC
M. Bertrand Renier, 3ème adjoint, propose au Conseil Municipal d'accepter ce devis et de procéder à l'achat de ce matériel.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,
DÉCIDE : D'approuver le devis de l'entreprise Bretagne Motoculture pour l'achat d'un taille-haie et d'une débroussailleuse pour un montant total de 919,25 € HT, soit 1 103,10 € TTC.



Devis hangar services techniques

M. Nicolas Le Gonidec, 2ème adjoint, expose à l'assemblée que les services techniques de la commune rencontrent actuellement des difficultés de stockage et de protection du matériel en raison de l'absence d'un local adapté. Il est donc proposé de procéder à la construction d'un hangar destiné à accueillir les matériels et véhicules des services techniques municipaux.
Ce bâtiment sera implanté sur un terrain communal situé au 5 rue du Stade (Ateliers communaux).
Deux devis ont été sollicités :

- Menuiserie Le Bars : 12 510,70 € HT, soit 15 012,84 € TTC.
- Briand Réalisation : 14 431,45 € HT, soit 17 317,74 € TTC

M. Nicolas Le Gonidec propose de retenir la proposition de l'entreprise Menuiserie Le Bars.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité,**
DÉCIDE : D'approuver le devis de Menuiserie Le Bars pour un montant de 12 510,70 € HT, soit 15 012,84 € TTC.



Informations et questions diverses

M. le Maire informe le Conseil municipal que le service politique des Déchets de Leff Armor Communauté a lancé début avril une opération de vérification des bacs de tri sélectif (bac jaune), en amont ou durant la collecte. Lors de cette opération, les bacs présentant des défauts de tri ont été écartés. L'objectif est de réduire le taux de refus de tri à 2 % en 2025. Cette vigilance, qui sera généralisée à terme, doit être accompagnée d'une communication auprès des usagers pour leur rappeler les bons gestes de tri. Les supports de communication habituels seront complétés par des documents plus détaillés.

Urbanisme

Janvier à Mai 2025

DECLARATION PREALABLE

MAHE Valérie - *10 rue du Courtil de la Noe*
Construction d'une véranda

RICHARD Franck - *28 rue du Trégor*
Création de 3 velux de toits

BRETON Aude - *5 La Ville Doublet*
Création d'une véranda

POILPOT Denis - *8 Le Clos Des Vergers*
Création d'une serre

LE LUYER Morgane - *2A rue du Stade*
Création d'un mur en parpaing recouvert de bois

LE BIHAN/FLAMENT Yves-Marie-Faustine - *28 rue du Trégor*
Modification des ouvertures-Création clôture et portail

GUILLOTIN/CARTRY Henry-Laura - *35 rue d'Armor*
Agrandissement-changement de menuiserie

LEBARON Maïwenn - *2 Noyette*
Éffacement des haies- Pose d'une clôture

LE NEL Daniel - *3 Saint-Mathurin*
Construction mur - Pose Clôture - Plantation haie

CARO Pierrick - *6 rue de la Hautière*
Division en vue de construire

ACTEA Robert Mélanie - *16 rue du Trégor*
Création d'une porte-fenêtre-Enduit mur parpaing

TRAVERT Florence - *6 Le Clos Du Goulet*
Agrandissement maison d'habitation

KIERSCH Sandra - *4 Impasse Des Moulins*
Pose d'un velux sur toiture

VAUZELLE/ SCI LES MAGASINS Mélanie - *04 rue des Moulins*
Transformation garage en 2 logements distincts
Changement de de velux - Réalisation muret - Aménagement 2 places auto + 2 places vélo

Permis de Construire

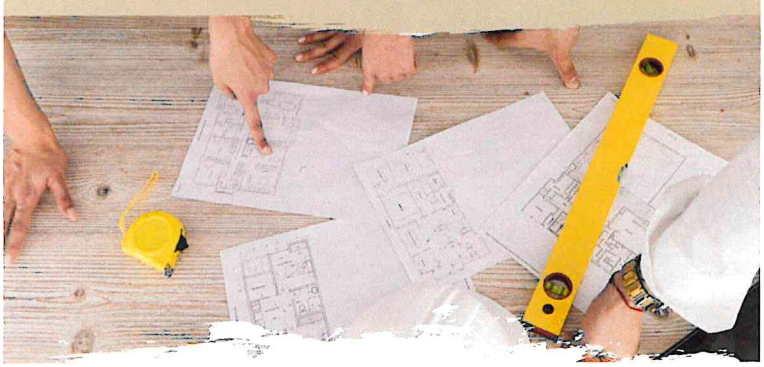
MANSE Thierry - *rue de l'Ic*
Construction d'une maison individuelle

BASIN Patrick - *3 Liffiac*
Construction d'un carport

Permis De Démolir

CARO Pascal - *14 rue du Goëlo*
Démolition d'un appenti

CARO Pascal - *14 rue du Goëlo*
Réfection de toiture et démolition des cheminées





Horaires mairie

Lundi, mardi et vendredi :
de 9h à 12h et de 14h à 16h45

Mercredi et jeudi :
de 9h à 12h

Permanence des Élus :
- le samedi de 10h30 à 12h00

Tél. : 02 96 79 01 13
E-mail : mairie.tregomeur@wanadoo.fr

Travaux bruyants : des horaires à respecter

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques) ne peuvent être effectués que :
1. Du lundi au vendredi : 8h30/12h et 13h30/19h30
2. Les samedis : 9h/12h et 15h/19h
3. Les dimanches et jours fériés : 10h/12h

Merci de respecter ces horaires dans l'intérêt de tous.



État Civil



NAISSANCE
Iris REBOUSSIN HERLIDO - 30/01/2025
10 La Vieux Ville
Parents : Florian REBOUSSIN et Camille HERLIDO



DÉCÈS
Anne LE MÉE • 12/01/2025
35 rue d'Armor
Jean-François MORIN • 09/03/2025
2 impasse du Pavillon
Georgette LORANT • 27/04/2025 - Résidence du Leff EHPAD - Châtelaudren-Plouagat
Jean-Yves BUREL • 11/05/2025
11 Saint-Mathurin

Liberté

« Certains, parmi nous ce matin, sont nés avant 45. Ils avaient presque votre âge à la libération. Vous vous souviendrez de ce moment où vous avez lu ce poème quand vous aurez leur âge, « c'est ainsi que Denis Manac'h s'est adressé à Maï, Manon, Chloé, Yanis, Youenn et Hugo, élèves de la classe de CM1 / CM2 de l'école de la Mare Morel de Trégomeur, lecteurs du poème « liberté» de Paul Eluard lors de la cérémonie du 80ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945.

En introduction de cette cérémonie Denis Manac'h a lu un message de Monsieur Sébastien Lecornu, ministre des armées et de Madame Patricia Miralles, ministre déléguée auprès du Ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants. Un hommage a été rendu à ceux tombés pour la France, « en souvenir de sacrifices, qu'une génération entière a accepté, pour libérer le pays et le reconstruire ».



Journée Citoyenne

Le conseil municipal vous invite, Samedi 13 septembre 2025, à participer à une première journée citoyenne. Les bénévoles, petits et grands, auront la possibilité de s'inscrire en mairie avant le 1er septembre 2025. Le départ sera donné de la salle des fêtes à 10h00. L'objectif est de sillonner notre commune pour ramasser papiers et autres détritus. Un casse-croûte vous sera offert en fin de matinée pour vous remercier de votre participation.

Tableau affichage

Depuis quelques jours vous avez pu remarquer la présence d'un tableau d'affichage installé à côté de la cabine à livres.

Ce support est mis à disposition des associations et commerces de la commune afin de communiquer sur vos actions ou manifestations à venir. La clé est disponible en mairie.



Frelon asiatique

Une avancée majeure : en mars, une loi enfin adoptée à l'unanimité pour lutter contre le frelon asiatique. Ce texte constitue une reconnaissance officielle de la menace que cette espèce invasive fait peser sur la biodiversité, l'apiculture et la sécurité des populations.

Après avoir sous-estimé ce fléau durant 20 ans et laissé les apiculteurs comme les collectivités seuls, cette loi impose notamment l'obligation de détruire les nids de cette espèce invasive. Son adoption ouvre la voie à des mesures concrètes de l'État pour enrayer sa prolifération et protéger les pollinisateurs, essentiels à l'équilibre de nos écosystèmes.

Entre prévention, destruction des nids et progrès scientifiques, une nouvelle étape commence dans la lutte contre le frelon asiatique à pattes jaunes.

Dès fin 2022, le GDSA22 (Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles des Côtes-d'Armor) a travaillé à la mise en place d'un plan de lutte à l'échelle de la collectivité sur l'ensemble du département.

Notre action repose sur la sensibilisation et la participation des citoyens, le piégeage des reines fondatrices au printemps, la destruction des nids et la lutte sur les ruchers par les apiculteurs avec des équipements de protection.

Sensibiliser les citoyens afin d'enclencher une dynamique locale a été efficace puisque plus de 240 communes se sont investies dans nos actions. Il est bon de rappeler que la problématique du frelon à pattes jaunes concerne tout un chacun et non plus seulement les apiculteurs. La reconnaissance de l'efficacité du piégeage de printemps des reines fondatrices n'est plus à démontrer avec la mise en place du Plan National de Lutte contre le Frelon (PNLF). En 2023, les Côtes-d'Armor ont été le seul département breton à voir baisser le nombre des destructions de nids, moins de 2000 nids, et en 2024, à nouveau moins de 1450 nids détruits. Dans l'ensemble, les abeilles ont pu continuer à aller butiner l'an dernier. Nous attendons avec impatience la confirmation de ces résultats encourageants après la campagne de piégeage au printemps 2025.

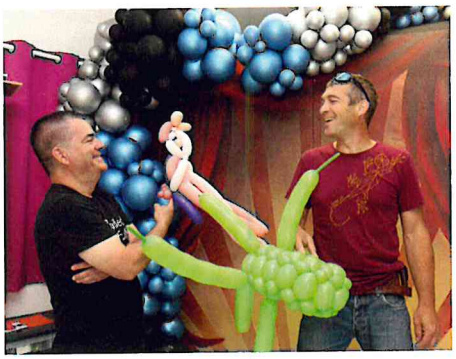
Désormais, il est important de persévérer et de ne surtout pas relâcher l'effort entrepris collectivement. Merci à toutes les personnes qui se sont investies dans le piégeage de printemps des fondatrices de frelons asiatiques sur Trégomeur.

Georges Ponthieux



Portrait

Yoann Janes
et la Compagnie Breizh Balloon



Laurent Roux et Yoann Janes (à droite) proposent leurs prestations pour des mariages, fêtes, anniversaires, décorations promotionnelles, parades pédagogiques et spectacles de toutes dimensions. En stand fixe, sur scène ou en déambulation.

« Le ballon n'est pas seulement mon métier, il est ma passion »

Le Trégomeurois Yoann Janes et sa compagnie Breizh Balloon ont investi il y a quelques mois les vastes locaux de l'ancienne école Sainte-Thérèse*. C'est donc dans ce lieu inspirant que ce spécialiste de l'art du ballon travaille inlassablement ses futurs spectacles en collaboration étroite avec son indispensable complice Laurent Roux.

Il y a de l'espace dans ce qui était il n'y a pas si longtemps encore une école. Si tout n'est pas encore parfaitement agencé, Yoann Janes et Laurent Roux ont tout de même trouvé dans cet endroit des conditions propices pour laisser vagabonder leur imagination et préparer efficacement leurs numéros à venir.

La compagnie professionnelle Breizh Balloon, née sous l'impulsion de celui que l'on nomme volontiers « Yo la flèche » dans son milieu, est aujourd'hui une référence dans le monde du spectacle et des parades avec sculptures de ballons.

« Nous réalisons des prestations uniques pour chaque événement, indique Yoann. Presque aucun défi n'est insurmontable avec les ballons. »

Le parcours artistique de ce saltimbanque, « un voyage au cœur de l'émerveillement » comme il aime à le définir, a commencé très tôt. À quinze ans seulement, il effectuait en effet un périple dans les fêtes du grand ouest avec ses copains des « Têtes en l'air » avant de découvrir les métiers, « palpitants », d'artiste polyvalent et de professeur au cirque Gervais Klising. Il se fait ensuite clown et jongleur (Cirque Métropole) puis vit une aventure captivante avec « Sik ha zik » (cinq musiciens et cinq artistes de cirque) avec qui il sillonne la France en long et en large durant deux belles années.

« J'ai en fait un cursus d'artiste alternatif de rue, confie-t-il. Et, au fil des saisons, j'ai ciselé mon art du théâtre, affiné ma jonglerie, peaufiné mon éloquence et développé l'art du ballon. »

Après une enrichissante expérience en Amérique du sud et quelques temps passés auprès des enfants d'une école de cirque de l'île de Ré, l'envie de créer sa propre compagnie chez lui, en Bretagne, s'impose avec force. « Je voulais m'ancrer sur cette terre qui est la mienne. »

Et le voici donc à Trégomeur où il approfondit l'art du ballon sous toutes ses coutures. « C'est un domaine encore assez méconnu des foules françaises qui ouvre pourtant des horizons infinis : décors, costumes, spectacles... »

On l'aura compris, le ballon n'est pas seulement un métier pour Yoann mais, bel et bien, une passion.

« Notre kiff, avec Laurent, ce qui nous stimule, c'est de créer un monde magique et d'aller à la rencontre du public. Nous donnons vie à des projets toujours plus audacieux, toujours plus grandioses. »

Et il se murmure d'ailleurs du côté de Trégomeur qu'une première mondiale, monumentale, se prépare actuellement dans le plus grand secret rue du Goëlo. Mais, pour l'instant, le mystère reste entier...

C'est en fait Eclect'ic, association de loi 1901 dont Yoann est l'un des membres actifs, qui accueille Breizh Ballon à Sainte-Thérèse. Cet endroit se veut lieu de travail pour les compagnies de spectacle et les artistes plasticiens et a pour ambition première d'ouvrir la culture à toutes et à tous en milieu rural.

** Yoann Janes attache une grande importance aux questions environnementales. Il ne travaille d'ailleurs qu'avec des fournisseurs engagés et est résolument contre les lâchers de ballons. Les siens sont d'ailleurs toujours en latex et non en plastique.*

Cie Breizh Balloon
Art du ballon
Parades-Spectacles-Décorations
2, rue du Goëlo
Trégomeur
06 86 79 58 83
cie.breizhballoon@gmail.com
espace.eclectic@gmail.com
ciebreizhballoon.com

Pascal Le Coz



« Microcosmos », « Parade noëllissime (avec tout de même 4800 ballons et 500 mètres de laid, ndlr) », « À la recherche de Peter », « Le show du saltimbanque » ou encore « Princesse ballon », sont quelques uns des spectacles concoctés par la prolifique Compagnie Breizh Baloon.

L'école publique de la MARE MOREL

Les élèves du CE2 au CM2 ont eu la chance de partir une semaine en classe de neige dans les Pyrénées à Ascou Pailhères. Ce projet financé conjointement par la municipalité, l'amicale laïque et les familles a permis aux élèves de découvrir un autre milieu, parfois inconnu, la montagne.

Une semaine en collectivité et loin de la famille c'est déjà un apprentissage ! Le vivre ensemble et l'autonomie étaient les maîtres-mots de ce séjour éducatif.

Les enfants ont bénéficié de cours de ski alpin encadrés par l'ESF et ils ont pu, grâce à leurs efforts, rapidement mesurer les progrès réalisés et descendre en toute sécurité quelques pistes de ce domaine skiable adapté aux débutants.

Mais partir avec l'école, c'est aussi faire classe ailleurs et autrement : grâce aux animateurs passionnés, nos élèves ont appris beaucoup de choses sur la météorologie en montagne, la sécurité et le secours à la personne, et ils ont pu découvrir la faune et la flore au cours d'une balade dans les sous-bois.

Ce séjour, emprunt de bonne humeur et de convivialité, restera longtemps dans les mémoires des enfants et de leurs accompagnateurs.



Contacts :
Manon FOUGERES
Directrice des écoles publiques de Plélo et Trégomeur
Ecole publique de Trégomeur :
02 96 79 46 23
ecole.0220383x@ac-rennes.fr

La fin d'année scolaire est placée sous le signe de l'éducation physique et sportive.

En partenariat avec des intervenants extérieurs agréés, les élèves du CP au CM2 bénéficient de séances de football et ils se mettent également au rugby à toucher... en anglais !

Ces projets, financés par l'amicale laïque, permettent de découvrir différentes activités dont les sports collectifs, véritable vecteur du vivre ensemble.

Les élèves de CM bénéficient également d'un cycle d'apprentissage de la voile sur l'étang de Châtélaudren, financé par la municipalité et l'amicale laïque. La coopération est ici mise en avant et à l'épreuve si les élèves veulent faire avancer leurs embarcations.

Enfin, tous les élèves de l'école ont participé à des rencontres organisées par l'USEP autour de l'athlétisme ou des danses bretonnes ou encore la randonnée pédestre à St Cast le Guildo.







Tous ces projets sportifs permettent aux élèves de développer leurs compétences motrices mais aussi de travailler autour des valeurs du sport : le goût de l'effort, le partage, le respect et le fair-play.





Tous les élèves de l'école ont à cœur de préparer une jolie kermesse en fin d'année scolaire. Cette année, les élèves doivent restituer leur travail réalisé avec le dumiste Stéphane Blanchard.

Chants, découverte des instruments et des percussions corporelles sont au programme de ce projet d'éducation artistique et musical sur le thème de l'eau et du conte des musiciens de Brème.

Tout comme l'EPS, l'éducation artistique et culturelle tient toute sa place à l'école et permet de développer la sensibilité des petits et des grands, d'éduquer leur regard et d'ouvrir leurs horizons.







La classe de CP-CE2 de Magali Jezequel a eu la chance de bénéficier d'une demi-journée encadrée par le Centre Régional d'Initiation à la Rivière et proposée gratuitement par Leff Armor communauté dans le cadre du contrat de bassin versant du Grand Trieux.

Les élèves ont donc chaussé leurs bottes et sont allés explorer la faune présente au bord de l'eau.

Cette sortie alliant géographie et étude du vivant a beaucoup plu aux élèves.

Le Club des MEGALITHES

La 46ème Assemblée Générale (la première en Gouvernance Collégiale), a eu lieu le 18 Janvier 2025 dans la salle polyvalente, suivi d'un déjeuner au restaurant « Le Moulin Bleu à la gare de Chatelaudren /Plouagat.

Merci aux adhérents présents et à Valérie Ramoné, (monsieur le Maire, Nicolas

Le Gonidec et Bertrand Régnier étaient excusés).

Le club tenait à remercier particulièrement 2 adhérent(e)s depuis de très nombreuses années : Jeannine Rebours (99 ans) doyenne du club et de la commune, (présente).

René Epert (96 ans) doyen du club et de la commune, (Excusé).

Lors de cette Assemblée Générale, nous avons respecté un moment de silence en mémoire de nos 3 fidèles adhérents qui nous ont quittés en 2024 (Guy Goudelin,

Gilbert Goudet, Pierre Quéré), et en souvenir de notre ancienne adhérente Anne Le Mée, décédée en janvier 2025.

Les membres du conseil d'administration 2025 sont :

André Chantal, André Marylène, Burel Jean-Yves, Duchemin Annick, Hillion Marie-Louise, Lécuyer François, Lécuyer Liliane, Philippe Marie-Annick, Quettier Monique, Rémond Annie, Rémond Yvon, Thomas Eliane.

Trésorière : Lécuyer Liliane. Secrétaire : André Marylène.

Les membres du conseil d'administration sont particulièrement à la disposition des Trégomeuroises et Trégomeurois qui souhaiteraient nous rejoindre dans nos différentes activités et repas (voir ci-après pour le 2ème semestre 2025) .

Juillet : Jeudi 10 à 14h jeux et goûter.

Aout : Jeudi 21 à 12h Repas (ouvert à tous).

Septembre : Jeudi 11 à 14h jeux et goûter.

Octobre : Jeudi 02 à 14h jeux et goûter.

Jeudi 23 à 12h Repas (ouvert à tous).

Novembre : Jeudi 06 à 14h jeux et goûter.

Jeudi 20 à 14h jeux et goûter.

Décembre : Jeudi 04 à 14h jeux et goûter.

Jeudi 18 à 14h jeux et (Bûche de Noël).
Joyeuses fêtes de fin d'année 2025.

Comité des FÊTES

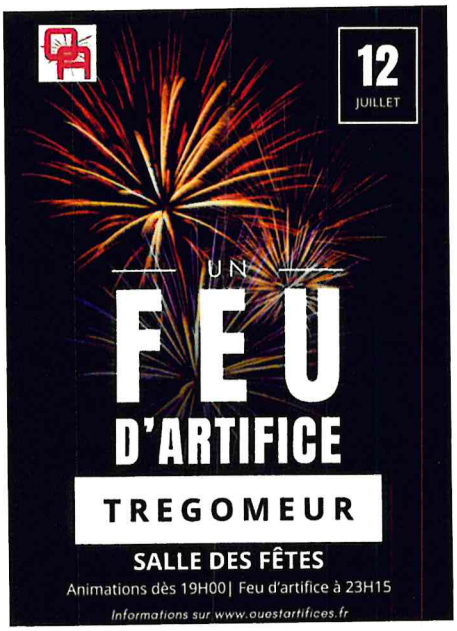
Le feu d' artifice aura lieu le samedi 12 juillet 2025 à la salle des fêtes sur réservation au 06 81 81 85 15 ou 06 82 93 53 98

Repas Moules/Frites - Dessert 12 €
Repas Jambon/Frites - Dessert 10 €

Vide-Grenier le 14/09/2025 au terrain au foot avec restauration sur place

Bourse aux Jouets et Vêtements le 09/11/2025 à la salle polyvalente

Merci à tous pour votre participation. Pour cette nouvelle année, le Comité des Fêtes est enchanté et vous invite à participer en grand nombre à nos divers évènements dans la joie et la bonne humeur !



Amicale Laïque

École de Trégomeur



Une année « tout shuss » !

L'année scolaire 2024-2025 a été marquée par de nombreux projets. Grace à cette dynamique insufflée par les parents bénévoles, l'amicale laïque de l'école de la Mare Morel a notamment pu organiser le financement d'un voyage au ski au mois de janvier pour les élèves de CE2, CM1 et CM2 à Ascou-Pailhères.

Le voyage a été un moment fort de cette année, avec pour les enfants un apprentissage du ski mais aussi une découverte de la montagne et de sa vie naturelle. Un projet pédagogique mené par les enseignantes de l'école.

Cette année s'est terminée par une nouvelle formule pour la kermesse de l'école, avec un repas convivial de galettes-saucisses « maison » proposé le dimanche midi. Une formule qui sera probablement reconduite l'année prochaine, tout comme la soirée raclette qui se déroulera cette année le 22 novembre 2025.

Les amicalistes remercient les parents, grands-parents, et habitants de Trégomeur pour leur participation aux différents projets qui permettent de faire vivre notre école.



MANIFESTE POUR La CHASSE

Fédération Nationale des Chasseurs

Nous, chasseurs, dénonçons les multiples attaques injustifiées qui viennent notamment de Bruxelles, de technocrates adeptes de la norme et déconnectés de la réalité, des anti-tout et des écolos dogmatiques.

Trop, c'est trop ! Régulièrement harcelés, les chasseurs en ont ras-le-bol. Nous réaffirmons notre détermination à défendre la chasse, qui est un art de vivre, et qui représente l'avenir dans nos sociétés déshumanisées et déconnectées de la nature.

AUSSI, NOS DEMANDES SONT :

1. **Reconnaissance d'intérêt général** de la chasse française et inscription au patrimoine immatériel de l'Unesco de tous les modes de chasse.
2. **Arrêt du paiement des dégâts de grand gibier** sur les cultures par les seuls chasseurs afin de sauver le système d'indemnisation pour les agriculteurs.
3. **Refus de l'interdiction d'utilisation du plomb** dans les munitions de chasse.
4. **Suppression de tous les moratoires européens** et maintien de toutes les espèces chassables.
5. **Reconnaissance de la légitimité de toutes les chasses traditionnelles** afin de garantir leurs pratiques.
6. **Animation d'une police de proximité rurale** par les fédérations des chasseurs à disposition des communes.
7. **Création d'un fonds dédié aux fédérations** pour financer des actions de réaménagement environnemental comme les haies pour le petit gibier.
8. **Permission aux chasseurs de céder leur gibier** sans contraintes réglementaires disproportionnées.
9. **Réduction significative des populations de loup,** afin de sauver le pastoralisme et les populations d'ongulés.
10. **Retour à la liste complète des nuisibles** dans tous les départements, et maintien partout du piégeage et du déterrage.
11. **Liberté de continuer à chasser** le week-end, les vacances et jours fériés.






Association Lanvia

Merci à tous les habitant·e·s venu·e·s au Tregonoz !

Malgré un démarrage un vendredi 13, le karaoké live a mis le feu au dancefloor.

On s'accorde à dire que le pic de la soirée a été l'interprétation de «La tribu de Dana», avec un duo biniou-bombarde improvisé pour le plaisir de la foule.

Le samedi, c'est l'ambiance guinguette qui a accompagné les danseur·euse·s du fest-noz, avec une nouvelle scène redécorée pour l'occasion.

Le nouvel agancement a rendu, nous l'espérons, le site plus agréable pour vous !



Contacts :
N'hésitez pas à nous raconter votre soirée ou nous faire un retour :
contactlanvia@gmail.com

Entente Sportive Trégomeuroise

La saison 2024/2025 s'est terminée mi-mai pour l'EST.

Une saison compliquée pour le club en championnat puisque cette saison, ce n'est pas une bataille dans le haut de tableau comme les saison précédentes que le club a livré mais une bataille pour le maintien. Apres une première partie de saison correct, une longue trêve hivernale de presque deux mois dû à des terrains impraticables additionné à un effectif réduit durant l'hiver aura causé une deuxième partie de saison compliquée pour l'équipe.

La coupe aura permis de vivre une petite épopée puisque l'équipe c'est hissé en quart de finale avant de malheureusement s'incliner face à un des futurs finalistes.

Côté extra sportif , le club a encore vécu un beau repas du foot avec environ 200 repas de produits par les bénévoles de l'association.

Le club tient à remercier ses bénévoles pour leur travail ainsi que l'ensemble des personnes venant encourager l'équipe au bord du terrain ou encore les participants à son repas

Pour la saison à venir, le club est à la recherche de joueurs, bénévoles ou encore d'arbitres. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter

Maxime Ballouard 06.12.83.31.85

Mathieu Gauffny 07.85.17.78.28

Dates à retenir



Il est rappelé que pour valider toutes réservations de la salle des fêtes par les particuliers et les associations, un mail ou un courrier ainsi qu'un passage en mairie est obligatoire afin de remplir et signer le contrat. Ceci dans un délai de 8 jours maximum.

Dimanche 28 juin	Kermesse de L'école publique de La Mare Morel
Samedi 12 juillet	Feu d'artifice
Dimanche 14 septembre	Vide grenier
Dimanche 05 octobre	Repas des ainés
Samedi 09 novembre	Bourse aux jouets
Samedi 22 novembre	Repas raclette de l'amicale laïque
Samedi 6 décembre	Animation Téléthon

L'ASSOCIATION « FORUM CITOYEN LEFF AR MOR »

ETEND SES DOMAINES D'ACTIVITES

Créée en décembre 2003, l'association « Forum Citoyen Leff Ar Mor » dispose de 2 groupes de réflexion (Environnement-Solidarités) et d'une équipe de bénévoles en charge des ateliers Repair Café. Par ailleurs, elle organise régulièrement des conférences ou des réflexions ponctuelles sur des sujets de société et a réalisé le livret « Mangeons Local » ainsi que celui des services sociaux et administratifs concernant les habitants du territoire de Leff Armor Communauté.

Les deux groupes de réflexion sont composés d'environ 10 personnes qui se réunissent une fois par mois. Les ateliers Repair Café, mensuels, sont très prisés par les habitants du territoire. Fin avril 2025, lors des 42 séances, plus de 1000 appareils ont été examinés par l'équipe de 25 bénévoles. Le bilan est le suivant : 45 % des appareils sont réparés dans la matinée, 30 % devront faire l'objet d'achats de pièces et enfin 25 % sont en fin de vie.

L'actualité quotidienne fait ressortir des domaines qui mériteraient d'être étudiés. Le Conseil d'administration en a retenu deux : la SANTE et le DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE. Concernant le groupe Santé, le domaine est extrêmement vaste et peut s'étendre aux sujets comme le vieillissement ou le handicap. Ce groupe de réflexion se réunira une fois par mois à compter de début juin. Le DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE est aussi un sujet d'actualité, déjà bien traité par Leff Armor Communauté avec laquelle le Forum Citoyen souhaite travailler en partenariat. Ce vaste domaine passe par les entreprises, les commerces, les circuits courts et offre de nombreux sujets à explorer. Ce second groupe de réflexion se réunira une fois par mois à partir de début juin.

Pour faire vivre ces 2 nouvelles thématiques, il importe que des volontaires nous rejoignent. Il s'agit de domaines suffisamment vastes pour que tout à chacun ait une sensibilité pour l'un d'entr'eux.

Nous vous attendons.

Alain Collet

06 80 51 10 84

Entreprise

Splicing minds

Loïc Marrec, conseil en management opérationnel



Toujours en quête de projets, Loïc travaille actuellement sur un nouveau concept de préparation mentale plutôt destiné aux sportifs, quel que soit leur âge.

Depuis mai 2023, Loïc Marrec exerce le métier encore peu répandu de conseil en management opérationnel auprès de sportifs et de dirigeants d'entreprise. Autrement dit, il est coach et se définit avant tout comme un catalyseur de projets. Explications.

Grosso-modo, le travail de Loïc Marrec consiste à apporter des solutions concrètes aux problèmes ponctuels que peuvent rencontrer les managers ou les sportifs dans leurs activités respectives. Celui qui a été successivement responsable qualité-production puis directeur d'une usine agro-alimentaire une bonne dizaine d'année tire sa légitimité de son expérience et de ses réelles compétences de gestion d'équipe acquises, notamment, lors d'un Master Management et Administration des Entreprises, complété par une certification en Préparation Mentale.

« Au-delà des aspects purement techniques, mes qualités d'écoute et d'analyse me permettent de proposer des accompagnements sur mesure », souligne-t-il.

Loïc commence en général ses missions par un audit qui lui permet de poser les choses.

« J'emploie alors un langage de vérité qui n'est pas toujours de mise en interne. »

Son regard extérieur s'avère bien souvent un bon point de départ pour aborder avec ses interlocuteurs les nécessaires ajustements opérationnels.

« Je me penche tout d'abord sur les problématiques organisationnelles, sur le stress et sur la gestion des émotions globales. »

Car, il en est intimement persuadé, l'humain est un élément essentiel de tout système. « Et c'est en fixant des objectifs clairs et en instaurant des conditions de travail favorables à l'épanouissement de chacun qu'une organisation et ses membres atteignent leurs meilleurs résultats. Il faut favoriser un climat de travail positif et générer un haut niveau d'engagement et de mobilisation des équipes. » Et c'est à ce niveau que l'expertise et les conseils stratégiques de Loïc Marrec peuvent s'avérer particulièrement utiles.

« Moi, ce que je souhaite, c'est que chacun soit conscient de sa force et qu'il soit bien dans son travail. Avec de la bienveillance, du respect, des valeurs et un socle bien en place, on peut aller plus loin ensemble. »

Il y a, on l'aura compris, une notion d'efficacité dans ces approches managériales et le but recherché est, bien évidemment, d'atteindre « une amélioration continue des process et une croissance de la rentabilité. »

À ce jour, plusieurs entreprises ont déjà bénéficié des préconisations avisées de Loïc Marrec. « A titre d'exemples, je suis récemment intervenu dans un ESAT et auprès d'une usine de conditionnement d'œufs du nord de la France. Pour la première, il s'agissait de piloter une profonde transformation de leur méthode de travail et, pour la seconde, d'accompagner une forte croissance. »

Loïc s'occupe également de la préparation et du suivi de sportifs. « Car les valeurs du sport collent bien à celles de l'entreprise. »

** Splincing Minds : Conseil en management opérationnel en bon Français*
Splicing Minds*

Pascal Le Coz

Contacts
Catalyseur de projets
Accompagnements, formations, expertises
(Peut intervenir sur tout le territoire français)
06 82 13 26 17
loicmarrec@splincingminds.com
www.splicingminds.com)

AIDE ET ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE



Le CIAS est un service public de Leff Armor communauté. Il propose un service d'aide et d'accompagnement à domicile aux **personnes âgées de plus de 60 ans** et aux personnes en situation de **handicap**.

VOUS FACILITER LA VIE !

- Aide à la **préparation des repas**
- Aide au **maintien de l'hygiène corporelle**
- Aide à la **prise de médicaments**, aux **transferts**
- Aide pour l'**entretien du cadre de vie** (entretien courant du logement, du linge)
- **Accompagnement de la personne** (sortie, jeux, courses, aide administrative)



Crédit d'impôt
-50%
Aide financière possible

> Grâce à mon auxiliaire de vie, je suis bien accompagné dans mon quotidien. Je peux compter sur elle en toute confiance.



Louis P - 76 ans

ACCUEIL CIAS

- **Accueil téléphonique**

Du lundi au vendredi :
9h - 12h30 / 13h30 - 17h

- **Accueil physique**

Châtelaudren-Plouagat - 31 rue de la gare
Lundi : 9h - 12h30 / 13h30 - 17h
Mercredi : 9h - 12h30
Jeudi : 9h - 12h30 / 13h30 - 17h

Lanvollon - 3 ZA de Kercadiou
Mardi : 9h - 12h30 / 13h30 - 17h
Vendredi : 9h - 12h30

CIAS LEFF ARMOR — SI services à la personne — cias@leffarmor.fr — 02 96 79 77 82

Rénovation de votre logement

Nombreuses aides financières existent pour les travaux de rénovation de votre logement, pour les connaître ayez le bon réflexe et appelez l'Espace Conseil France Rénov de Leff Armor communauté

- pour éviter de perdre du temps en cherchant seul à vous y retrouver,
- pour bénéficier de l'ensemble des aides financières possibles,
- pour vous conforter dans vos choix techniques,
- pour être guidé par des conseillers techniques neutres et indépendants.

LEFFARMOR communauté avec France Rénov' Le service public pour mieux rénover mon habitat

Contactez un conseiller au **02 96 52 15 70**
Tous les lundis de 13h30 à 17h00
du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

ou via le formulaire de contact du site internet de l'ALEC *http://www.alec-saint-brieuc.org**
- Sur rendez-vous : aux permanences de Châtelaudren-Plouagat et de Lanvollon
Ou au siège de l'ALEC, sur rendez-vous, 5 rue du 71ème Régiment d'infanterie 22000 Saint-Brieuc

Le contexte des aides change fréquemment, posez vos questions avant d'entamer vos travaux !



maprimerénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète

Des possibilités de rendez-vous personnalisés à côté de chez vous



Des difficultés liées à l'énergie dans votre logement ?

Propriétaires, locataires, vous rencontrez des difficultés pour payer vos factures d'énergie, votre logement est inconfortable ?

Leff Armor communauté propose des visites eau-énergie à domicile pour aider les personnes en difficultés. Pour vérifier si vous pouvez bénéficier d'une visite à domicile et faire le point sur vos consommations d'énergie et vos abonnements, n'hésitez pas à contacter l'Espace Conseil France Rénov de Leff Armor communauté ou à compléter un coupon de demande de visite disponible en mairie.

Rénov' Habitat Bretagne
Partenaire du réseau

Vous avez été démarché ?
Les conseillers de l'espace conseil France Rénov' peuvent vous aider à détecter d'éventuelles propositions commerciales malhonnêtes.
En cas de doute, contactez-les !
https://renov-habitat.bretagne.bzh/reussir-son-projet/se-premunir-des-fraudes/

** Leff Armor communauté adhère à l'ALEC du Pays de Saint-Brieuc pour en savoir plus sur cette association :*
www.alec-saint-brieuc.org

ALEC Agence Locale de l'Energie et du Climat du Pays de Saint-Brieuc

Région Bretagne

CEE Les certificats d'économies d'énergie

Trégomeur, d'hier et d'aujourd'hui...



1950 >



2025 >

Dans l'esprit de poursuivre l'évocation photographique de Trégomeur, la Commission Communication lance un appel aux habitants qui possèdent de vieux clichés (voire de vieilles cartes postales) de la commune : apportez-les à la mairie ! Ils seront scannés afin d'être publiés dans une prochaine édition du « Trégomeur Infos ». Merci d'avance à toutes et tous !

Détente

Ingrédients :
- *250gr de spaghetti*
- *50gr de parmesan*
- *1 oignon haché*
- *Persil*
- *50 gr de beurre*
- *12 tranches de chorizo*
- *12 crevettes cuites*
- *2 cuillères de crème épaisse*
- *Poivrons tricolore émincés*

Spaghettis à la crème de poivrons chorizo crevettes



Dans un premier temps cuire les spaghettis dans de l'eau bouillante durant 7 minutes, les refroidir et ensuite les mettre au frigidaire le temps de préparer la sauce à la crème. Dans une poêle cuire les poivrons émincés avec le chorizo ajoutez la crème le persil haché ensuite mélanger les spaghettis dresser sur une assiette creuse finaliser avec le parmesan et mettre au four à 100 degrés pendant 10 minutes.
Bonne dégustation.

Recette de
Régine LE CORRE
Le fée maison
Trégomeur
06 12 37 01 10

Envoyez votre recette préférée à tregomeurinfo@gmail.com, avec une photo. Nous la publierons dans un prochain numéro.

TREGO MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8
A								
B					■			
C								■
D		■			■			
E		■						
F					■		■	
G				■				
H							■	

HORIZONTALEMENT
- **A.** Prénom du fondateur de la Sécurité Sociale.
- **B.** Fabriquée par d'habiles ouvrières – Refus plutôt enfantin.
- **C.** Nom du fondateur de la Sécurité Sociale.
- **D.** Do – Elle est voleuse, dit-on…
- **E.** Déambulant.
- **F.** Greffe.
- **G.** Sans aucune tâche – Thème dominant du Zooparc de Trégomeur.
- **H.** Avec elle, nul besoin de somnifères.

VERTICALEMENT
1. La sécurisation des entrées du bourg permettra d'en réduire le risque.
2. Ancienne station spatiale soviétique – Bien arrivés.
3. Amie du jardinier.
4. Ancien mercenaire au service du royaume de France.
5. Carte maîtresse.
6. Ne s'est pas calmé.
7. Etoffe douce et soyeuse.
8. Dans – Abreuve le marais salant.

Solution du bulletin de décembre 2024

	1	2	3	4	5	6	7	8
A	D	I	S	S	O	U	T	E
B	E	L	E	A	G	N	U	S
C	L	E	F	F	■	I	T	T
D	E	■	A	R	A	■	O	■
E	G	A	R	A	G	E	■	O
F	U	N	A	N	I	M	E	S
G	E	■	D	■	T	O	L	E
H	S	T	E	L	E	■	U	S

HORIZONTALEMENT : **A -** Telle l'Assemblée Nationale au soir des élections européennes de juin dernier. **B-** Arbuste ornemental à feuilles persistantes et à fleurs parfumées, souvent planté en haie. **C-** Rivière de notre territoire – Incapacité Temporaire de Travail. **D-** Perroquet multicolore. **E-** Celui d'Anthony est précieux pour les Trégomeurois. **F-** D'un commun accord. **G-** Morceau de métal aplani. **H-** Monument en pierres – Souvent avec les coutumes.

VERTICALEMENT : **1-** Représentants. **2-** Celle de la Comtesse est bien connue à Saint-Quay – Le temps d'une révolution. **3-** Communauté juive issue de la péninsule ibérique. **4-** Épice précieuse. **5-** Oganesson – Bien secoué. **6-** D'un seul ton - Style musical et vestimentaire des années 80. **7-** Aide internet appréciée des bricoleurs – Désigné. **8-** Point cardinal – Lestes…voire crus.

L'ensemble du conseil municipal vous souhaite un bel été



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Denis Manac'h
COMMISSION DU BULLETIN MUNICIPAL : Denis Manac'h, Valérie Ramoné, Nicolas Le Gonidec, Bertrand Renier, Richard Le Carré, Denis Le Buhan, assistés de Catherine Morin et Valérie Menou..
RÉDACTION : Commission du bulletin municipal -Pascal Le Coz journaliste indépendant
PHOTO DE COUVERTURE : Freepik
MISE EN PAGE ET IMPRESSION : RoudennGrafik
CONTACTS : Mairie de Trégomeur - Tél. : 02 96 79 01 13
E-mail : mairie.tregomeur@wanadoo.fr